

Témoignages sur l'une des vagues de disparitions forcées sous le régime Buyoya

@rib News, 29/12/2011 Disparition de Thâ©ophile Karerwa et des Autresâ€! En novembre et dâ©cembre

1991 Tâ©moignage. Contribution à la Commission Vâ©ritâ© et Râ©conciliation au Burundi. Par Perpâ©tue Nshimirimana & Rose Ntwenga Lausanne (Suisse) & Montpellier (France). Le 28 dâ©cembre 2011. En amont de la dâ©cision de crâ©ation de la Commission Vâ©ritâ© et Râ©conciliation en 2000[1], le Centre Ubuntu, basé à Genève en Suisse, a organisé le 3 mai 1991 dans le cadre de ses activités, une câ©ramonie spéciale pour la commâ©moration du 27â©me anniversaire du gâ©nocide Hutu de 1972-1973. Câ€™tâ©tait lâ€™occasion donnâ©e aux Burundais de la diaspora de sâ€™exprimer sur les raisons de leur diffâ©rents pays à travers le monde. Spontanâ©ment, plusieurs personnes ont râ©pondu.

Le besoin de tâ©moigner sur cette pâ©riode â©tait toujours prâ©sent. Pour enfin sortir de lâ€™oubli les personnes disparues brutalement, chacun a mis volontairement sur papier tous les noms des membres de sa famille ou de simples

connaissances concernâ©es par le contexte violent. Une partie de la somme des râ©coltes des tâ©moignages a servi de mouture aux deux livres, â©ditâ©s par le Centre Ubuntu, connus sous le titre « Le conflit burundais I. Les coups des années 60 et Le conflit burundais II. La tragâ©die de 1972 ». Laurent Kavakure, lâ€™actuel ministre burundais des Relations extâ©rieures et de la Coopâ©ration internationale, est lâ€™auteur du travail de synthâ©se des tâ©moignages. De mon côté, Montpellier (en France), jâ€™ai reçu le questionnaire prâ©parâ© par le Centre Ubuntu. Mais, en râ©ponse, je nâ€™avais qu'approximations à proposer. Pour moi, il manquait des questions auxquelles jâ€™avais des râ©ponses prâ©cises. En novembre 1991, à peine vingt ans après le gâ©nocide de 1972-1973, le « conflit burundais » tant douloureux se râ©pâ©tait à

relatons la maniâ©re dont, lâ€™une et lâ€™autre, avons vâ©cu lâ€™une des vagues de disparitions forcâ©es sous la premiâ©re prâ©sidence du major Pierre Buyoya de 1987 à 1993. (â€!) Novembre et Dâ©cembre 1991, à Bujumbura (Burundi). Perpâ©tue Nshimirimana. Dans la soirâ©e du samedi 23 novembre 1991, des crâ©pitements et des â©changes dâ€™armes Iâ©gâ©res ont

entendus dans les quartiers de Kamenge et de Ngagara (au nord) et à Musaga (au sud) de la ville de Bujumbura. Je venais dâ€™emmâ©nager avec ma famille dans lâ€™immeuble du quartier 6 au bloc nâ© 6 de Ngagara. Depuis des années, quartier a vu la coloration de sa population devenir « Tutsi homogâ©ne ». Câ€™tâ©tait la consâ©quence visible des dâ©cisions autoritaires dâ€™expulsion et de spoliations des propriâ©taires et des ayants-droits Hutu datant des années prâ©câ©dentes

les premiers tirs nourris, et sans la moindre esquisse dâ€™enquête, les attaques ont â©tâ© vite attribuâ©es au Parti de Libâ©ration du Peuple Hutu (PALIPEHUTU). Le Major Pierre Buyoya, le prâ©sident de la Râ©publique et Prâ©sident du Comitâ© Militaire pour le Salut National (C.M.S.N., organe exâ©cutif et Iâ©gislatif de trente et un militaires (tous Tutsi) qui le porta au

pouvoir, â©tait en France oâ© il participait au sommet de la Francophonie. Au cours de ce sâ©jour, il devait rencontrer, pour la premiâ©re fois de faâ©çon officielle, une dâ©lâ©gation du PALIPEHUTU. A la derniâ©re minute et sans avertissement, cette rencontre a â©tâ© annulâ©e sous le prâ©texte de ces attaques (voir le repâ©re chronologique). Thâ©ophile Karerwa[2],

originaire de Gishubi en province de Gitega, habitait le mâ©me immeuble que moi, au deuxiâ©me â©tage. Au moment dâ€™â©changes de tirs entre lâ€™armâ©e râ©guliâ©re et les « attaquants », des voisins Tutsi ont râ©pandu la rumeur

tirâ©es contre lâ€™armâ©e râ©guliâ©re dans ce quartier provenaient du bloc 6. Un petit potager avec quelques plants de maâ© de haricot â©tait entretenu au pied de lâ€™immeuble. Pour un meilleur axe de tir, les militaires de lâ€™armâ©e râ©guliâ©re, reconnaissables par tous, avaient pris position dans les feuillages du potager. Il â©tait improbable quâ€™un coup de feu soit

tirâ© à partir de cet endroit sans que les militaires ne le localisent immâ©diatement. Trois jours après le dâ©but de lâ€™accrochage, le mardi 26 novembre 1991, au grand â©tonnement de beaucoup, lâ€™armâ©e a annoncâ© lâ€™organisation

de fouille systâ©matique de tous les immeubles du Quartier 6. Une attention particuliâ©re a â©tâ© râ©servâ©e à lâ€™entrâ©e de ils ont exigâ© que tous les occupants sortent de lâ€™immeuble. Thâ©ophile Karerwa, un jeune ingâ©nieur au service du Bureau

du projet Education (B.P.E.), terminait les prâ©paratifs de son mariage à avoir lieu les semaines suivantes. Parmi les nombreux occupants, Thâ©ophile, en tenue de sport, est descendu comme les autres personnes. Les militaires chargâ©s

de la fouille sont allâ©s directement à sa rencontre et lui ont signifiâ© son arrestation avant quâ€™il nâ€™atteigne lâ€™extâ©râ©e lâ€™immeuble. Avant de demander ce qui se passait exactement, lâ€™attroupement dâ€™habitants des autres immeubles, au

de nâ©tre, a commencâ© à chuchoter que Thâ©ophile avait en sa possession « quelque chose ». Pour sortir, Thâ©ophile â©tâ© trainâ© à terre contre son grâ© par les militaires qui lâ€™ont couchâ© immâ©diatement dans une flaque dâ€™eau sa

camion de lâ€™armâ©e prâ©-stationnâ© à cet endroit avant lâ€™opâ©ration de fouille. Tous les râ©sidents de lâ€™immeuble de cette maltraitance. Pendant ce temps dâ€™exhibition malsaine, une fouille minutieuse de son appartement par un autre

groupe de militaires se poursuivait. Puis, lâ€™un des militaires est sorti avec un geste dâ€™â©vidence, une mallette de couleur noire en main. Pour justifier lâ€™arrestation, on a laissâ© courir le bruit quâ€™une arme â©tait cachâ©e à lâ€™intâ©rieur de

râ©alitâ©, cette mallette ne contenait que de lâ€™argent retirâ© à la banque en vue des frais de son prochain mariage ! Dâ€™lâ€™instant oâ© Thâ©ophile sâ€™est retrouvâ© dans le camion militaire, des coups dâ€™une brutalitâ© inouâ©e ont â©tâ© p

Malgrâ© les diffâ©rentes dâ©marches par ses proches et ses connaissances pour dâ©terminer le lieu et les conditions de dâ©tention, personne nâ€™a pu dire exactement oâ© il a â©tâ© conduit après lâ€™arrestation publique. Des jours ont passâ©

fallu se rendre à lâ€™â©vidence. Thâ©ophile â©tait mort. Selon plusieurs sources concordantes, il a â©tâ© tuâ© le jour mâ©me de son arrestation. Personne parmi les siens ne sait oâ© repose sa dâ©pouille mortelle. (â€!) Novembre et Dâ©cembre 1991, à Montpellier (France). Rose Ntwenga. Jâ€™ai parcouru les dâ©pâ©ches relatant les coups de feu qui ont semâ© la panique et la terreur dans la ville de Bujumbura. Jâ€™ai ressenti un â©trange malaise. La description des faits a dâ©clenchâ© en moi une sensation confuse de « dâ©jâ© entendu en 1972 », sans en avoir la certitudeâ€! Comme en â©cho de la matinâ©e du 27 novembre 1972, aux alentours de la paroisse St Joseph du quartier 3 de lâ€™Ocaf/Ngagara, des coups de feu avaient â©tâ© â©changâ© briâ©vement entre lâ€™armâ©e râ©guliâ©re et dâ€™autres personnes armâ©es. Des pas prâ©cipitâ©s, quelques personnes b

affirmations rapides, â€! avaient constituâ© lâ€™amorce des navettes dâ€™arrestations[3], des spoliations et des disparitions gâ©nocide de 1972-1973â€! En effet, dans ce prâ©sent de fin novembre 1991, à la suite de ces coups de feu entendus, certains fonctionnaires et ceux dâ€™origine Hutu « qui ont des diplâ©mes » ont commencâ© à ressentir une panique, lâ€™â©ventualitâ© dâ€™une arrestation. Certains nâ€™ont mâ©me pas eu le temps de sâ€™appesantir sur cette râ©alitâ©.

novembre 1991 alors en route pour son week-end de garde à l'Agence Burundaise de Presse (A.B.P.), à Novat Ndikumana[4], secrétaire de rédaction au desk national a été appréhendé par les militaires[5], dans le quartier de Musaga. Il a été conduit au camp militaire de Muha.[6] Joseph Bagalwa[7] est un autre journaliste (photographe) qui a disparu dans les mêmes circonstances. Il résidait dans le quartier de Kamenge dans le Mayengo. L'agende photos : Novat Ndikumana et Joseph Bagalwa, photos complètes par les proches Au compte-gouttes, la confirmation est arrivée, aussi, que les milieux des jeunes artisans[8] d'origine Hutu du secteur informel ont été la cible de plusieurs arrestations sur leur chemin de travail. Plus inquiétant, a été leur absence de la prison de Mpimba et des autres lieux de détention malgré les nombreuses visites des familles (ou de leurs connaissances) avec un panier de vivres. Personne n'a eu de précisions exactes sur leur sort. Dans le quartier de Kamenge, la manifestation s'est installée quand après plusieurs vérifications[9] et tentatives de contacts directs infructueux, la phrase fatidique est arrivée : « Ne cherchez plus. Ils ne reviendront plus ! » L'agende photo : Au jour le jour, La vie, à KUBAKUMBUKA- Crédit image : http://fr.123rf.com/photo_1352168_groupe-de-personnes-aller-de-l-39-avant-avec-des-ombres-3d.html Dans ma famille à Kavumu n°19, Maman, Marcelline Ndikumana a répondu très vite aux appels et aux autres consignes de l'administration avec but de livrer les Hutu en relation avec les tirs de la veille. Ainsi, ma petite sœur, Patricia Philote Ntwenga et mon demi-frère Félix Junior (Djuni Ntuguyen) ont été conduits à la Zone de Kamenge pour répondre de supposée sympathie ou entente avec les militants du parti pour la libération du peuple Hutu (Palipehutu)[10]. C'était la terrible réalité, une nouvelle fois après, vingt ans après sa 1972. L'agende photos : A gauche Patricia Philote Ntwenga, droite Djuni - Voltigeur - Novembre - Décembre 2011 : Le rendez-vous avec la vérité ! Aujourd'hui en 2011, le cadre d'expression offert par la création de la Commission Vérité et Réconciliation, autorise chaque citoyen, Burundais ou concerné, à témoigner sur ce qu'il croit avoir vu, vu ou compris. Il s'est passé tellement de choses dans un bon nombre de cas, ce ne sont que les accusations infondées contre les victimes qui restent figées dans les esprits. De plus, il demeure une multitude de gestes mesquins sans qualifications juridiques vérifiables autour des nombreux autres délits. La permanence de ce dispositif a permis de faire du mal intentionnellement en toute quiétude durant des décennies. Il ne faut pas se faire une grande idée de l'expression de la vérité. Elle passe par une narration simple des faits. Les acteurs ou les initiateurs politiques et économiques de la marche du Burundi ont le devoir de rendre compte de la justesse de leurs décisions. C'est ainsi qu'il est indispensable, par exemple, que l'armée burundaise et l'attention des familles, les noms, les grades, les affectations et les raisons justifiées (ou pas) à l'origine des disparitions forcées de plusieurs des membres de son corps. Moi, Perpétue Nshimirimana, je ne connais pas, bien que cinquante ans après sa disparition, le grade de mon père, Isidore Mugabonihera, au sein de la gendarmerie burundaise en octobre 1965 ! Aujourd'hui, je demande solennellement à l'armée en tant qu'institution, que son porteur à la connaissance du public. Pour avoir été le théâtre d'une intrusion à politique, l'intimité des familles a été gâchée par une nécessité de vérité. Josephine Mfubusa, (une parente de plusieurs individualités fondatrices de la République) a été placée en 1963 pour surveiller les activités politiques de Venant Ntwenga, mon père. L'agende photo : Dieudonné Nicimpaye. « Diyé Moi, Rose Ntwenga, je demande à Artémon Simbananiye, procureur de la République à partir du 28 novembre 1966, de préciser à Dieudonné Nicimpaye (Diyé)[11] que son père est Bernard Kayibigi, le procureur de la République au moment du génocide en 1972. (à Lausanne (Suisse) & Montpellier (France), le 28 décembre 2011) Perpétue Nshimirimana & Rose Ntwenga. Annexe : Répertoire chronologique & remise en perspective de l'année 1991. Cette annexe regroupe une sélection d'événements chronologiques de la fin de l'année 1991 de l'année 1992, en complément du témoignage. À À À ANNEE 1987-Bujumbura (Burundi). 3 septembre 1987 : Pierre Buyoya prend le pouvoir au Burundi par un coup d'état contre le colonel Jean-Baptiste Bagaza, son cousin, alors au sommet de la francophonie au Canada. Pierre Buyoya devient à la fois Président de la République et Président du Comité Militaire pour le Salut National (organe exécutif et législatif de 31 militaires (tous Tutsi) qui le porta au pouvoir). - Septembre 1987 : « - Dans son discours-programme, il [Pierre Buyoya] présente les abus du régime précédent, mais refuse de reconnaître le génocide de 1972 et de réhabiliter les différentes victimes des événements sanglants des années antérieures. » Extrait pp141-142 du chapitre - Pouvoir et libertés fondamentales au Burundi - pp. 135-154 par Eric Bayard Rwantango in Construire l'État de droit : le Burundi et la région des grands-lacs coordonné par Charles de Lespinay, Émile Mworoha - 2000 - Political Science - 296 pages - Antibes (France), 10-12 décembre : 14e sommet Franco-Africain sans la présence du major Pierre Buyoya. Le Burundi est représenté par une délégation ministérielle conduite par Cyprien Mbonimpa, ministre des relations extérieures et coopération. ANNEE 1988 - Sylvestre Ntibantunganya, nommé par Pierre Buyoya dès la fin de 1987, prend ses fonctions de Secrétaire National chargé de l'Information et de la mobilisation au Secrétariat national Permanent du parti UPRONA, au lendemain d'un stage en France. - Rwanda. Présence des exilés Tutsi rwandais : 5 février. Création d'un Comité ministériel rwando-ougandais sur le problème des réfugiés Tutsi. - Ntega et Marangara (Burundi). À À partir du 15 août 1988, alors que le président Pierre Buyoya est en visite officielle au Congo (Brazzaville), des massacres contre des populations d'origine Hutu ravagent deux communes (Ntega et Marangara) au nord du Burundi. Un compte de plus de vingt-quatre mille victimes est à déplorer. Plusieurs autres personnes, environ soixante mille fuient vers le Rwanda, en particulier devant la féroce des événements de l'armée burundaise. - « En 1988 (à). Alors que les militaires responsables d'exactions sont connus, aucune action judiciaire n'est entreprise pour punir les coupables. » (Extrait pp141-142, Eric Bayard Rwantango, à op. cit.) - Bujumbura (Burundi). Le 19 octobre 1988 : Nomination d'un Premier ministre d'origine Hutu, Adrien Sibomana depuis l'avant de la première République le 28 novembre 1966. Adrien Sibomana était précédemment gouverneur de la province de Muramvya. - Au cours du même mois d'octobre : Pierre Buyoya crée la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité Nationale ; p.m. : parmi d'autres, Sylvestre Ntibantunganya est nommé membre de cette commission. Bujumbura (Burundi) : Création de l'Association culturelle pour la paix au Burundi (ACPB), puis de sa revue Le Réveil. Washington (U.S.A.). Présence des exilés Tutsi rwandais : 17 août. Organisation par la diaspora d'une conférence internationale sur les réfugiés rwandais. - Fin 1988, Sylvestre Ntibantunganya est nommé Secrétaire National chargé

l'Institut Rwagasore. ANNEE 1989-Bujumbura (Burundi) Avril 1989 : Remise du Rapport de la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité Nationale. (165 p) -Casablanca (Maroc), 14-16 décembre : 15e sommet Africain avec la participation du major Pierre Buyoya. ANNEE 1990-Bruxelles (Belgique) le 24 mars 1990 : Burundi : L'Unité Nationale, De quoi s'agit-il ? Réplique au Rapport de la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité Nationale. Par la Communauté des Hutu du Burundi réfugiés en Belgique. - La Baule-Escoublac (France), 1990 : 16ième conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, avec la participation du major Pierre Buyoya. Impulsion dans les esprits, de la nécessité d'une démarche de « Démocratisation » sur le continent africain à l'occasion du discours du président français François Mitterrand. http://www.rfi.fr/actufr/articles/037/article_20103.a

ANNEE 1991-Bruxelles (Belgique) Juin : Prise de position de la Communauté européenne et ses Etats membres, « Burundi déclaration des douze », extraits : « (à) Ils saluent en particulier l'appel lancé par les autorités burundais en vue d'un retour volontaire et organisé au pays. » - Juin 1991 : Parution de « Sortir de la violence au Burundi » aux Presses Lavigerie à Bujumbura de Jean-Marie Sindayigaya. « - Dans ce livre, j'ai décrit la société burundaise et ses problèmes. J'y proposais aussi des solutions. Plus précisément, j'ai parlé de "Conférence Nationale" qui comme on le disait, devait être adaptée à la culture Burundaise. Mais Buyoya a refusé. » Extrait d'un livre de l'auteur le 22 Juillet 2002, par Bilal Luqman, AGNews- Au cours de l'année, préparatifs de la rencontre Buyoya-Désobéissance : 1. Les préparatifs s'effectuent « sous la supervision de deux évêques Monseigneur Budu et Monseigneur Nduricimpa [Évangélique Méthodiste] » source : G. Alexis Nizigama, extrait de <http://www.netpress.bi/Ago/nizigama1.htm> ? Vérifier et compléter par les concernés et les témoins. 2. Courant septembre, l'ambassadeur Général Magete contacte Filip Reyntjens pour qu'il joue un rôle d'intermédiaire à l'occasion du Palipehutu. « (à) - Je ne me rappelle pas de la date exacte-, je suis appelé par l'ambassadeur Général Magete, conseiller diplomatique du président Buyoya (à) » Les frais du déplacement à Paris de M. Reyntjens seront pris en charge par l'ambassade du Burundi à Paris. (source : F. Reyntjens, Les risques du métier - Trois décennies comme "chercheur-acteur" au Rwanda et au Burundi, paru le 7 février 2009, L'Harmattan, ISBN : 978-2-296-05323-6, 137 p. à extraits consultables à l'adresse : Cliquez ici- Paris (France) du 19 au 21 novembre à Paris : IVE Sommet de la Francophonie au Palais de Chaillot, avec la participation du major Pierre Buyoya.- 23 novembre : 17h30. Arrivée à Paris de Filip Reyntjens, intermédiaire, hébergé dans un hôtel où il attend la déléguation du Palipehutu (rendu par lui à 9h30 le lendemain 24 novembre) (source F. Reyntjens, op.cit.)- 23 novembre : Entre 22h30 et minuit au Burundi. Une série d'attaques coordonnées est lancée principalement dans la ville de Bujumbura. (source F. Reyntjens, op.cit.)- Dimanche 24 novembre, 2h30 du matin : L'ambassadeur Général Magete appelle Reyntjens pour lui annoncer de violents combats en particulier dans les provinces de Cibitoke et Bubanza (incursion depuis le Congo) et dit que la rencontre n'aura pas lieu. (source F. Reyntjens, op.cit.)- Dimanche 24 novembre, 9h : Filip Reyntjens relate : « Il (Magete) me confirme ses doutes sur la sincérité de la déléguation du Palipehutu et que la rencontre est annulée. » (source F. Reyntjens, op.cit.)- Dimanche 24 novembre, 9h30 : Etienne Karatasi et la déléguation du Palipehutu arrivent au rendez-vous. « Je leur explique la situation et il est très clair qu'ils tombent des nues. Ils ne sont manifestement pas au courant de ce qui s'est passé durant la nuit au Burundi et il est pour moi évident qu'ils n'en sont pas les commanditaires. Ils condamnent sans équivoque les attaques. On apprendra plus tard que l'offensive a été menée par un groupe dissident, le Palipehutu-FNL dont je n'avais jamais entendu parler. (à) » (source F. Reyntjens, op.cit.)- 26 novembre : Retour du président Pierre Buyoya au Burundi.- Jusqu'au 27 novembre, des attaques sont signalées. « (à) on découvre parmi les assaillants des gens proches du régime, à l'annonce de doute d'un sabotage de cette rencontre par des durs de l'Uprona et de l'armée. Et cette rencontre n'eut pas lieu. Néanmoins des inculpés à maquisards » sont parmi lesquels un agent du gouvernement (8) ce qui donnera des doutes quant aux responsabilités de cette attaque. Des exécutions sommaires sont perpétrées (à) (8) Il s'agit de Nathan Bararunyeretse, agent secret au service du secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, qui était chargé par son service d'infiltrer le parti clandestin Palipehutu. L'armée qui le soupçonnait d'être de connivence avec les rebelles, il fut incarcéré à la prison de Mpimba, d'être Président du Tribunal de Grande Instance pour plaider son innocence. Il fut acquitté au bénéfice du doute. » (Extrait pp141-142, Eric Bayard Rwantango, op. cit.)- Du 12 au 22 décembre : Brigitte Erler et Filip Reyntjens réalisent une mission enquêtrice pour le compte d'ONGs allemandes et néerlandaises au Burundi.- Du 22 au 26 décembre : La mission enquêtrice se poursuit au camp de Shili (sud du Rwanda), dix mille réfugiés burundais. ANNEE 1992 : présentation et publication du rapport accompagnés des actions.- 3 janvier 1992 : Conférence de presse à Bruxelles de F. Reyntjens pour présenter les premières conclusions du rapport. Beaucoup de reproches sont reçus suite à l'incapacité d'estimer le nombre de victimes. (d'après F. Reyntjens, op. cit. p.54). Le communiqué de presse, argumenté et précis, est disponible sur le site AGNEWS à l'adresse : http://www.burundi-agnews.org/agnews_gen_91_4.htm -5 janvier : Réaction (au rapport non encore publié, avant même la réaction officielle du régime de Pierre Buyoya) par une lettre de 7 pages de Jean-Pierre Chrétien envoyée à Catherine Simon du journal Le Monde : Extrait « (à) Je pense que la vérité doit être recherchée, sans cesse, et non négociée, encore moins trafiquée. » (citée par F. Reyntjens, op. cit. p.55)- 6 janvier : Document de la Sécurité Nationale du Burundi « Note d'information aux missions diplomatiques burundaises en prévision d'un débat sur les derniers événements survenus au Burundi, conférences de presse en préparation à Bruxelles et Bonn » (d'après F. Reyntjens, op. cit. ndbdp p.54)- 8 janvier : Bruxelles, Lisbonne, prise de position de la Communauté européenne sur la situation au Burundi. « Burundi déclaration des douze ». Extraits : « (à) Ils encouragent le gouvernement à faciliter toute enquête impartiale afin que les responsables soient identifiés et sanctionnés (à) » - 10 janvier 1992 : Contre-attaque de l'ambassadeur du Burundi à Bruxelles. Une conférence de presse « mise au point » du gouvernement du Burundi est diffusée. Le ton (du régime Buyoya) est très hostile contre F. Reyntjens : Extrait « Pour nous, Monsieur Reyntjens s'est disqualifié aux yeux de l'opinion internationale qui apprécie la sagesse avec laquelle la crise de novembre 1991 a été gérée. (à) » - 11 janvier : Communiqué du Palipehutu : Le rapport « est très »

et laisse cachés des éléments qui éclaircirait les responsabilités du pouvoir de Bujumbura. (â€) Les endroits visités les personnes rencontrées étaient d'après l'avance par les autorités. Selon ce communiqué les sont tristes en deſſ de la réalité puisque plus de 16.000 personnes auraient trouvé la mort en novembre-décembre 1991. (â€) (d'après F. Reyntjens, op. cit. p.55)- Selon le rapport Erler-Reyntjens et plusieurs autres sources, le bilan dépasserait mille voire deux mille victimes. Selon le gouvernement de Pierre Buyoya, 551 personnes auraient perdu la vie. Quarante cas de disparitions forcées et exécutions extra-judiciaires ont été examinés par Amnesty International.- Février : Sortie du rapport, de la mission d'enquête. Parmi les constats : « La prédominance des Tutsi au sein de l'armée et de l'implication de militaires dans le déclenchement des combats à Bujumbura » (d'après F. Reyntjens, op. cit. p.55) Les références du rapport sont : Brigitte Erler et Filip Reyntjens, Les événements de novembre-décembre au Burundi. Rapport d'une mission d'enquête. Bruxelles, NCOS, 1992, 54 pp.- 17 février 1992 : Publication par le gouvernement burundais de Pierre Buyoya d'un document intitulé : « Rapport Reyntjens-Erler sur les événements novembre 1991 : Une enquête ou une thèse ? » La ligne conductrice du document explique que la mission n'a pas compris que « les murs de l'exclusion, de la haine et de la vengeance ont été abattus, la cohésion entre toutes les ethnies s'est considérablement renforcée de sorte que le pays entre en toute sérénité dans l'ère de la démocratie pluraliste. » (â€) (d'après F. Reyntjens, op. cit. p.55-56)- Communiqué de presse de F. Reyntjens pour contrer les accusations infondées du gouvernement burundais qui le qualifie de « conseiller politique du Palipehutu ». - F. Reyntjens révoit des intimidations et des menaces (y compris de mort) de la part de Burundais et d'expatriés européens au Burundi.- Le régime du major Pierre Buyoya ne déclenchera aucune enquête indépendante sur ce qui s'est passé au cours des mois de novembre et décembre 1991 au Burundi.-5-7 octobre : 17e sommet Franco-Africain à Libreville avec la participation du major Pierre Buyoya. (â€)[1] L'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi du 28 août 2000 dans la ville d'Arusha en Tanzanie : <http://www.bi.undp.org/election2010/doc/accordarusha.pdf> [2] Acompléter par sa famille, ses amis et ses connaissances.[3] D'après-midi du dimanche 30 avril 1972. Ainsi, Valentin Sebusa, le gendre de l'arrêté à la station essence du quartier 3. Ensuite, le directeur de l'école primaire de Kid (Emmanuel Kidodoye), le garde du corps civil du candidat Melchior Ndadaye au cours de la campagne électorale de 1993, M. Muyogoro résident au Q.2, rédacteur au service des Titres fonciers, et de multiples autres personnes ont été arrêtés pour des motifs inconnus à l'exception de leurs origines ethniques communes (Hutu). [4] Diplômé d'une école de Journalisme de Roumanie, à compléter par sa famille et les autres personnes concernées. L'association Reporters Sans Frontières (R.S.F.) et la fédération internationale des éditeurs de journaux (F.I.E.J.) ont documenté son cas dans le Rapport Burundi Août 1993 - pp7-11, 49 p., R.S.F., consultable à l'adresse <http://www.grandslacs.net/doc/1097.pdf> [6] Les propos échangés par les militaires, les raisons de son arrestation et les circonstances de son exécution ont été relatés par des témoins.[7] Malgré son nom de famille consonance Mush (des tribus de Sud-Kivu), Joseph est d'origine Hutu. (A préciser par sa famille et son groupe d'âge et amis). Pour faciliter les inscriptions scolaires ou administratives et à faciliter de survie à au Zaïre, il fallait s'adapter aux quotas d'inscription en vigueur dans les écoles secondaires selon les différentes provinces. En plus d'être photographe de quartier, il s'était retrouvé par sa qualité de travail indépendant, en concurrence avec les photographes de l'Agence Burundaise de Presse et d'autres photographes plus anciens dans le quartier. Bagalwa offrait même ses services à quelques ambassades accréditées à Bujumbura, à des sociétés privées comme la Brasserie Brarudi (à ?), etc. Voir à p12 du Rapport Burundi Août 1993 â€49 p., mission R.S.F./F.I.E.J., rédigé par R.S.F.[8] « Ba Au jour le jour ! » ont été ciblés pour leur activité commerciale parfois très modeste. Sous la présidence du président J.B Bagaza (1973-1987), le petit commerce était interdit et les agriculteurs devaient payer une taxe à la vente du moindre produit agricole. D'une manière ou d'une autre, ces dispositions visaient en premier les personnes d'origine Hutu. Et, en cette période, les propriétaires de boutiques ou d'autres initiatives financières dans le quartier ont systématiquement agressés les premiers signes de réussite. Seules les grandes et moyennes entreprises avaient la liberté de se constituer. La réglementation abusive du travail économique fait partie des problèmes importants du Burundi et s'inscrit dans le mobile crapuleux du génocide et des spoliations à l'œuvre. Cfr- Conséquences de certaines décisions (contes de la Réunion informelle de juillet 1967. - La gestion de l'Association des Commerçants Burundi (ACB) créée en 1967, puis celle de la Société nationale de Commerce (Sonaco) créée pour lui succéder (notamment en « effaçant les spoliations ») en 1973 sous l'insistance de la Chine et dirigée par Désiré Makuza, exilé Tutsi rwandais, naturalisé burundais. (â€) Cfr Warren Weinstein. A compléter par les différents déposés dont celui de Patrice Mayondo et du commerçant Busabusa (Quartier Heha), etc.[9] Après des différents responsables de l'administration dans un premier temps, puis après des mouchards des exilés rwandais, intégrés dans le maillage des partisans du Front Patriotique Rwandais (F.P.R.) dans le quartier. Un des voisins surnommé le « Comptable » s'occupait même de la collecte des cotisations et de l'organisation des soirées culturelles. [10] Chronologie et Historique du mouvement de résistance armée et politique. A noter que dès le 30 juillet 1967, le parti Uprona est placé au dessus de toutes les autres institutions du pays et les autres partis sont interdits. (Cfr décret présidentiel) cité dans Burundi : L'Unité nationale, quoi s'agit-il ? Par la Communauté des Hutu du Burundi réfugiés en Belgique. Bruxelles, le 24 mars 1990.[11] C'est faire du mal à lui en premier, que de le laisser dans l'ignorance de sa filiation exacte et de le pousser à se revendiquer et à polémique sur la succession d'une victime de son père. Cfr procès (au milieu des années 80) contre l'usurpateur Tutsi rwandais du Q.2 Ocaf/Ngagara. C'est une perversité !